

Département : Communication

La licence professionnelle : accompagnateurs sociaux

Langue d'enseignement : Français

Intitulé :

La licence professionnelle : **accompagnateurs sociaux** des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Parcours de formation :

Cette formation spécialisée et professionnalisante s'étale sur deux années ; elle vise à dispenser un savoir et à favoriser l'émergence des compétences chez l'apprenant destiné à s'investir dans le champ social.

En vue d'améliorer l'appréhension de la question du handicap et du vieillissement au niveau régional et national, le parcours ici proposé permettra une meilleure perception du sujet/objet en tant qu'élément essentiel, transversal et interdisciplinaire qui nécessite un certain renforcement.

Ainsi ce projet repose sur trois priorités :

- Un apport conceptuel en psychologie clinique et en psychopathologie ;
- Un apport méthodologique ;
- Un apport clinique dans le cadre d'un stage clinique de recherche.

Il se base sur les grands axes suivants

- Le cadre institutionnel et partenarial en lien avec les personnes âgées et les personnes handicapées
- L'interdisciplinarité en gérontologie et handicap
- Les projets d'accompagnement des personnes âgées et en situation de handicap
- Approches référentielles du handicap et du vieillissement
- L'évaluation de projet individuel de vie de la personne âgée et en situation de handicap
- Outils techniques inclusifs pour les personnes âgées et en situation de handicap
- Communication professionnelle

Discipline (s) (Par ordre d'importance relative) :

Sociologie ; psychologie ; anthropologie, droit ; politique ; communication, économie, histoire ; médecine de réhabilitation

Spécialité(s) du diplôme :

Licence professionnelle d'accompagnateurs sociaux

Mots clés : gérontologie, handicapologie ; politiques publiques ; gouvernance ; inclusion ; projet de vie ; discrimination ; maltraitance, droits ; représentations, santé ; sociologie de la santé ; anthropologie de la maladie et de la santé. Psychologie ; esthétique

Compétences à acquérir :

- avec les personnes, évaluer leur situation, concevoir, mettre en œuvre et accompagner leur projet d'insertion
- se situer en interface et en médiateur entre personnes accompagnées et les institutions
- développer le travail en réseau et en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux publics et/ou privés sur un territoire déterminé.

- Connaître les politiques sociales et les dispositifs liés aux soins, au logement et à l'hébergement.

Débouchés de la formation :

A l'issue de la formation, l'étudiant peut intégrer en tant qu'accompagnateur social les secteurs d'activité de la santé, du social, de l'éducatif ou du rééducatif, relevant :

- du tissu associatif
- des établissements et services de l'Etat et des collectivités territoriales
- du secteur hospitalier privé

Conditions d'accès :

1. Modalités d'admission

L'admission en 1ère année de la Licence Professionnelle (S3) se fait sur étude du dossier, et par voie de test écrit et entretien avec un jury pour les candidats ayant un baccalauréat +1 ou tout autre diplôme équivalent homologué niveau bac +1, de préférence dans les filières des sciences sociales, sciences juridiques, sciences de la santé et les diplômes du secteur social.

L'admission en 1ère année de la formation (S3) se fait sur étude du dossier composé de :

- Lettre de motivation
- CV détaillé
- Copie certifiée des diplômes et des attestations des stages
- et par voie de test écrit et entretien avec un jury

Parcours professionnel : les étudiants sélectionnés devront suivre le même parcours : handicap et gérontologie. Autrement dit, la formation « accompagnateurs sociaux » ne propose qu'un seul parcours auquel sont assujettis tous les étudiants choisis pour la suivre.

Diplômes requis

Tous les candidats doivent avoir plus de 18 ans avant l'entrée en formation et répondre aux conditions suivantes :

- être titulaires d'un niveau Bac + 1 ou équivalent lors de l'entrée en formation
- avoir fait une année en sciences sociales, sciences juridiques, sciences de la santé ou toute autre formation à caractère sociale
- avoir subi avec succès l'examen de niveau, organisé par l'établissement qui a pour objet d'apprécier le niveau de formation générale du candidat et de sa motivation pour le secteur médico-social

Prérequis pédagogiques spécifiques

Cette formation est ouverte à tout étudiant qui a le niveau bac + 1, motivé et conscient de l'importance du travail social,

Procédures de sélection :

Etude du dossier :

- Mentions,
- Notes des matières principales supérieures,
- Un niveau recevable en langues arabe/Français et Anglais (appréciation première à partir des lettres de motivation et du soin apporté lors du remplissage du dossier de candidature)
- Test écrit qui porte essentiellement sur le niveau langues, l'organisation de l'esprit de l'étudiant(e), la connaissance du secteur médico-social

- Entretien : le niveau des langues, la culture générale, la connaissance du secteur médico-social et la motivation.

L'accès à la formation se fera donc nécessairement par passerelle, avec cependant cette condition :

Baccalauréat +1 ou tout autre diplôme équivalent. L'équivalence sera homologuée par une commission pédagogique ad hoc appartenant à la filière.

Effectifs des étudiants : 30 étudiants

Conditions de validation

- Assiduité et participation
- Contrôle continu
- Production de dossier thématique et de rapport de stage
- Examen écrit
- Soutenance d'un mémoire de fin de formation